

13^{ème} FORUM ANNUEL CONSULTATIF DES ITINÉRAIRES CULTURELS DU CONSEIL DE L'EUROPE

**Visegrád, Hongrie
25-27 septembre 2024**

Projet de note conceptuelle

**"Transmission et innovation : Favoriser la participation des
jeunes le long des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe"**

PROJET : septembre 2024

www.coe.int/routes

Contexte du 13ème Forum Annuel Consultatif des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe

Le 13ème Forum Annuel Consultatif sera axé sur le thème "Transmission et innovation : Favoriser la participation des jeunes le long des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe" et se tiendra à Visegrád, en Hongrie, du 25 au 27 septembre 2024. Le Forum de cette année vise à explorer la manière dont le patrimoine culturel peut permettre l'engagement des jeunes, en favorisant l'innovation et la transmission des pratiques traditionnelles aux jeunes générations. En se concentrant sur ces éléments, le Forum cherche à souligner le rôle vital des jeunes et des familles dans la préservation et la dynamisation de la riche tapisserie culturelle de l'Europe, tout en reconnaissant également comment le secteur du patrimoine culturel peut apprendre des perspectives innovantes et des nouvelles idées apportées par les jeunes.

Dans le paysage sociétal actuel, qui évolue rapidement, il est plus important que jamais d'impliquer les jeunes dans les activités liées au patrimoine culturel et de réfléchir à ce qu'ils apportent également. Le forum abordera la manière dont les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe peuvent servir de plateformes pour la participation des jeunes, en encourageant un sentiment d'appartenance et de connexion au patrimoine culturel. L'événement mettra également en lumière des approches innovantes qui s'appuient sur la technologie et des méthodologies créatives pour rendre le patrimoine culturel plus accessible et plus attrayant pour les jeunes publics. Ce thème résonne profondément alors que l'Europe continue à naviguer dans les complexités des défis modernes, soulignant le besoin de stratégies d'engagement culturel dynamiques et inclusives.

Le climat géopolitique en Europe s'est considérablement modifié à la suite de crises telles que la guerre d'agression Russe contre l'Ukraine, qui a entraîné de profonds changements et défis. Les guerres constituent une menace pour le patrimoine culturel et les valeurs culturelles en général, c'est pourquoi il est extrêmement important de prendre des mesures pour parvenir à un traité de paix juste et équitable. Le Conseil de l'Europe a été en première ligne pour répondre à ces crises, en mobilisant des ressources et des initiatives pour soutenir le patrimoine culturel dans l'adversité. Le Forum réfléchira également à la résilience du patrimoine culturel et au rôle de la jeunesse dans la sauvegarde et la promotion des valeurs européennes.

Le forum examinera comment les pratiques et le savoir-faire traditionnels peuvent être transmis d'une génération à l'autre grâce à des méthodes innovantes et attrayantes. Le dialogue intergénérationnel, y compris au sein des familles et des communautés locales, est crucial pour la préservation du patrimoine culturel, car il permet de s'assurer que la sagesse et les compétences du passé ne sont pas perdues, mais plutôt adaptées et renouvelées par les jeunes générations. En participant activement aux traditions familiales et en écoutant les histoires et les pratiques transmises de génération en génération, les jeunes développent un profond respect pour leurs ancêtres et leur héritage culturel. Cette transmission est essentielle pour maintenir la diversité culturelle et garantir que le patrimoine culturel continue d'enrichir la société

dans son ensemble. En outre, les institutions sociales et culturelles sont les gardiennes fondamentales du patrimoine culturel, où les traditions sont transmises aux jeunes membres, ce qui favorise un profond sentiment d'appartenance et d'identité. Les discussions porteront sur les défis et les opportunités que présente cette transmission, en se concentrant sur des études de cas et des stratégies réussies qui ont permis d'engager efficacement les jeunes dans des activités liées au patrimoine culturel. En mettant en lumière ces efforts, le Forum vise à inspirer de nouvelles initiatives et collaborations qui comblent le fossé entre les générations.

En outre, le Forum mettra fortement l'accent sur le rôle de la technologie et de l'innovation créative dans le renforcement de la participation et de l'engagement des jeunes. Les outils numériques, les médias sociaux et les expériences interactives offrent de nouvelles possibilités pour rendre le patrimoine culturel pertinent et attrayant pour les jeunes, car il est impossible aujourd'hui de ne pas s'appuyer sur les nouvelles technologies en ce qui concerne l'engagement des jeunes. Le Forum montrera comment ces technologies peuvent être exploitées pour créer des expériences immersives et éducatives qui captent l'intérêt et l'imagination des jeunes. En intégrant ces approches modernes aux pratiques culturelles traditionnelles, le Forum cherche à démontrer le potentiel d'un secteur du patrimoine culturel dynamique et inclusif qui trouve un écho auprès de la jeune génération.

Grâce à ces discussions et à ces échanges, le 13e Forum Annuel Consultatif des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe soulignera le rôle essentiel de la participation des jeunes dans l'élaboration de l'histoire du patrimoine culturel européen. Il constituera une plateforme essentielle pour partager les meilleures pratiques, tirer des enseignements des expériences sur le terrain et favoriser une approche collaborative de la préservation du patrimoine culturel et de l'innovation. Alors que l'Europe est confrontée à la montée de l'extrémisme, à la poursuite de la guerre en Ukraine et à la menace croissante du réchauffement climatique, le besoin d'unité et de réflexion collective n'a jamais été aussi grand. En nous tournant vers le passé et en tirant les leçons des approches historiques, nous pouvons cultiver un avenir constructif. Ce Forum mettra en lumière la résilience et l'adaptabilité des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, en soulignant leur importance en tant que liens vitaux qui relient notre passé, notre présent et notre avenir communs. Avec la jeunesse comme espoir et force directrice, nous nous efforçons de construire un avenir plus cohésif et plus éclairé.

13ÈME FORUM ANNUEL CONSULTATIF DES ITINÉRAIRES CULTURELS DU CONSEIL DE L'EUROPE - NOTE CONCEPTUELLE

Session par session

Jour 1

Discours d'ouverture du Forum : Transmission et innovation : Favoriser la participation des jeunes le long des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe

Le discours d'ouverture ouvrira la voie au forum en explorant l'intersection critique de la transmission et de l'innovation dans le contexte des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe. Ce discours d'introduction vise à souligner l'importance d'impliquer les jeunes dans la préservation du patrimoine culturel et l'innovation, tout en écoutant ce qu'ils ont à dire à ce sujet. L'orateur principal abordera les défis et les opportunités actuels pour encourager la participation des jeunes, en soulignant le rôle des nouvelles technologies et des approches créatives pour rendre le patrimoine culturel plus accessible et attrayant pour les jeunes générations, assurant ainsi la préservation durable de notre patrimoine culturel européen commun. En illustrant des études de cas réussies et en offrant une perspective visionnaire, ce discours d'introduction donnera le ton du Forum et inspirera une réflexion créative sur la manière d'impliquer les jeunes générations dans le maintien et l'évolution du riche héritage culturel de l'Europe, tout en veillant à ce que nous recherchions activement leur contribution pour façonner son avenir.

Dialogue de haut niveau : Façonner l'avenir : Promouvoir les valeurs européennes auprès des jeunes

Ce dialogue de haut niveau réunira des décideurs politiques influents, des responsables culturels et des représentants de la jeunesse pour engager un dialogue sur l'échange mutuel des valeurs européennes par le biais de l'engagement culturel, en soulignant l'importance d'écouter les jeunes et d'apprendre de leurs points de vue. Les échanges porteront sur la manière dont les itinéraires culturels peuvent servir de plateforme pour promouvoir des valeurs telles que la démocratie, les droits de l'homme et la diversité culturelle, des valeurs européennes fondamentales qu'il est, aujourd'hui plus que jamais, important de partager, de discuter et de réfléchir. Les intervenants partageront leurs idées sur les stratégies efficaces d'intégration de ces valeurs dans les programmes culturels destinés aux jeunes. Le dialogue explorera comment les initiatives intégrant ces valeurs dans les programmes culturels destinés aux jeunes peuvent favoriser une Europe plus cohésive et plus inclusive. Les représentants de la jeunesse apporteront activement leurs points de vue et leurs idées, enrichissant ainsi la discussion. En outre, le dialogue examinera l'impact potentiel des échanges et des collaborations interculturels sur le développement d'un sentiment d'identité et de solidarité européennes chez les jeunes.

Jour 2

Session générale 1 : Encourager l'implication des jeunes dans le patrimoine le long des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe

Cette session se penchera sur les différentes stratégies et programmes conçus pour renforcer l'engagement des jeunes le long des itinéraires culturels et d'autres initiatives culturelles internationales. Elle fournira une vue d'ensemble des initiatives actuelles, en mettant en lumière les projets réussis et en identifiant les facteurs clés qui contribuent à leur succès. Les participants réfléchiront également aux meilleures pratiques transférables, dans le but de distiller des approches efficaces pouvant être adoptées par diverses parties prenantes. Les discussions porteront sur des sujets tels que l'utilisation d'outils numériques pour impliquer les jeunes publics, le rôle des programmes éducatifs dans la promotion de l'intérêt pour le patrimoine culturel, et les avantages de l'implication des jeunes dans la planification et l'exécution des activités des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe. Les participants acquerront une compréhension globale des meilleures pratiques et des approches innovantes qui peuvent être employées pour attirer et maintenir la participation des jeunes dans les activités du patrimoine culturel.

Discussions en panel : Transmission intergénérationnelle des pratiques et savoir-faire traditionnels

Cette table ronde mettra l'accent sur le rôle vital du dialogue intergénérationnel dans la préservation des pratiques et des connaissances traditionnelles. Des experts issus de divers milieux culturels et universitaires se réuniront pour partager leurs expériences et leurs points de vue sur la manière dont les compétences et la sagesse traditionnelles peuvent être efficacement transmises aux jeunes générations. La session vise à favoriser un dialogue dynamique en encourageant activement les perspectives des jeunes et les approches innovantes, facilitant ainsi un échange collaboratif de connaissances et d'idées. Les participants exploreront des stratégies de revitalisation et d'adaptation des connaissances traditionnelles en intégrant les idées nouvelles des jeunes générations, assurant ainsi un continuum dynamique de l'héritage culturel. La discussion portera sur les défis posés par le maintien de ces traditions dans le monde moderne et sur les méthodes permettant de les rendre pertinentes et attrayantes pour les jeunes d'aujourd'hui. En présentant des exemples réussis de collaboration intergénérationnelle, le panel vise à inspirer de nouvelles initiatives qui comblent le fossé entre les générations plus âgées et plus jeunes, assurant ainsi la continuité et l'évolution du patrimoine culturel.

Ateliers : Bonnes pratiques et programme culturel dans le *Hungarian Open Air Museum*

Le *Hungarian Open Air Museum* représente le mode de vie, l'architecture populaire et la culture matérielle de différentes régions de la Hongrie rurale de la fin du XIXe siècle et du XXe siècle, avec des méthodes variées.

Le territoire de 75 hectares du village-musée abrite des bâtiments originaux et reconstruits avec des intérieurs authentiques, ainsi que des expositions thématiques et des interprétations en direct, tout en appliquant plusieurs autres méthodes d'interprétation dans les bâtiments, complétées par la représentation du patrimoine matériel et immatériel.

Le *Hungarian Open Air Museum* se concentre sur les enfants et les jeunes, qu'ils viennent en famille et participent à un apprentissage intergénérationnel ou en groupe. Les méthodes utilisées sont les suivantes : interactivité, travaux pratiques, objets, Fun Spot pour les enfants, années thématiques, programmes d'histoire vivante, lieux actifs, visites guidées, publications pour les enfants, programmes d'éducation au musée, programmes de sensibilisation au musée, projets spécifiques ou ateliers sur le patrimoine.

Des ateliers interactifs, organisés dans le *Hungarian Open Air Museum*, offrent aux participants la possibilité de s'engager directement dans des initiatives réussies et des bonnes pratiques provenant de diverses régions de Hongrie. Ils seront certainement inspirés par ces pratiques et leur application potentielle dans l'interprétation des Itinéraires culturels.

Session thématique : Approches innovantes en faveur de la participation des jeunes aux activités liées au patrimoine culturel : défis et opportunités

Lors de cette session thématique, l'accent sera mis sur l'exploration de méthodes innovantes pour renforcer la participation des jeunes aux activités liées au patrimoine culturel. La session abordera les défis rencontrés dans l'engagement des jeunes et discutera des opportunités qui découlent de l'adoption de nouvelles approches, tout en considérant également les implications qui peuvent accompagner ces nouvelles approches. Les sujets abordés comprendront l'utilisation des médias sociaux et des plateformes numériques pour atteindre un public plus large, le développement d'expériences interactives et immersives, et la création d'initiatives dirigées par des jeunes qui leur permettent de jouer un rôle actif dans la préservation du patrimoine culturel. Des études de cas et des exemples de projets réussis seront présentés, fournissant aux participants des idées pratiques et de l'inspiration pour leurs propres initiatives.

Troisième jour

Session générale 2 : Initiatives fructueuses liées à la jeunesse le long des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe

La deuxième session générale permettra d'approfondir les initiatives spécifiques qui ont réussi à impliquer les jeunes le long des itinéraires culturels. Les intervenants partageront des études de cas détaillées, soulignant les objectifs, les méthodes et les résultats de leurs projets. La session couvrira un large éventail d'initiatives, allant de petits efforts menés par la communauté à des collaborations internationales à grande échelle. En examinant ces exemples, les participants découvriront les différentes façons dont les jeunes peuvent être impliqués dans des activités liées au patrimoine culturel et les impacts positifs que ces initiatives peuvent avoir à la fois sur les jeunes participants et sur la communauté dans son ensemble. La session se terminera par une discussion sur les principaux enseignements tirés et sur la manière dont ils peuvent être appliqués à de futurs projets.

Cérémonie de clôture : La cérémonie de clôture qui se tiendra à Budapest marquera les étapes importantes du programme des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, notamment l'accueil des nouveaux États membres de l'APE et la désignation de nouveaux Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe. La cérémonie de remise des prix des « Meilleures pratiques des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe » sera l'occasion de se pencher sur les réalisations et les résultats des activités mises en œuvre par les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe. En outre, la cérémonie se tournera vers les initiatives à venir telles que la première conférence académique sur les Itinéraires culturels qui se tiendra en novembre à Saint-Jacques-de-Compostelle, l'Académie de formation 2025 au Portugal ou le Forum Annuel Consultatif 2025 qui se tiendra en Türkiye. Ce moment célébrera la collaboration et soulignera l'engagement continu à promouvoir le patrimoine culturel et à favoriser la coopération internationale par le biais du programme des itinéraires culturels.

LES ITINÉRAIRES CULTURELS DU PROGRAMME DU CONSEIL DE L'EUROPE

Le programme des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe

Le [programme des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe](#), lancé en 1987, fournit un cadre pour le développement d'itinéraires thématiques qui démontrent comment le patrimoine des différents pays et cultures d'Europe peut contribuer à un patrimoine culturel commun. Les itinéraires culturels incarnent les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe : les droits de l'homme, la démocratie culturelle, la diversité et l'identité culturelles, le dialogue, l'échange mutuel et l'enrichissement à travers les frontières et les siècles. Actuellement, le programme compte [48 itinéraires culturels certifiés](#), rassemblant plus de 3 000 membres du réseau dans plus de 60 pays d'Europe et d'ailleurs.

L'[Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe](#) (APE) a été établi en 2010 (Résolution CM/Res(2010)53), afin de permettre une coopération plus étroite entre les États particulièrement intéressés par le développement des itinéraires culturels. L'APE bénéficie de la coopération des [41 États membres](#) qui ont rejoint l'initiative à ce jour, ainsi que des autorités régionales, des communautés locales et des organisations internationales telles que l'Union européenne, l'OCDE, l'UNESCO et ONU Tourisme.

L'[Institut européen des itinéraires culturels](#), basé à Luxembourg et créé en 1998 en vertu d'un accord politique entre le Conseil de l'Europe et le Grand-Duché de Luxembourg, est l'agence technique du programme.

Le programme en quelques points :

La promotion du patrimoine culturel, le développement culturel durable et le dialogue interculturel sont des domaines d'action prioritaires pour les itinéraires culturels. Selon la résolution [CM/Res\(2013\)66](#), confirmant la création de l'APE, un itinéraire culturel est "un projet de coopération culturelle, éducative, patrimoniale et touristique visant à développer et promouvoir un itinéraire ou une série d'itinéraires basés sur un itinéraire historique, un concept culturel, une figure ou un phénomène ayant une importance transnationale et une signification pour la compréhension et le respect des valeurs européennes communes".

Leur mission est de :

- Sensibiliser au patrimoine européen commun en tant que pierre angulaire de la citoyenneté européenne, moyen d'améliorer la qualité de vie et source de développement social, économique et culturel.
- Être "des illustrations tangibles, à travers les itinéraires transfrontaliers européens, du pluralisme et de la diversité de la culture européenne fondée sur des valeurs communes, et comme moyen de dialogue et de compréhension interculturels".
- Promouvoir "l'identité et la citoyenneté européennes par la connaissance et la prise de conscience du patrimoine commun de l'Europe et par le développement des liens culturels et du dialogue au sein de l'Europe ainsi qu'avec d'autres pays et régions".
- Contribuer à renforcer "la coopération culturelle, le développement territorial durable et la cohésion sociale, en mettant l'accent sur des thèmes symboliques pour l'unité européenne, l'histoire, la culture et les valeurs, ainsi que sur la découverte de destinations moins connues".
- Favoriser "la coopération culturelle transfrontalière et le développement d'un tourisme culturel durable qui s'appuie sur les connaissances, les compétences et les atouts patrimoniaux locaux, en promouvant l'Europe - y compris les régions moins connues - en tant que destination offrant une expérience culturelle unique".

Les conventions du Conseil de l'Europe : sauvegarder et promouvoir le patrimoine culturel européen

Dès sa création, le Conseil de l'Europe a reconnu l'importance de la culture pour jeter les bases d'une vie commune dans le respect mutuel et la tolérance. À cet égard, le premier traité du Conseil de l'Europe, après la [Convention européenne des droits de l'homme](#), a été la [Convention culturelle européenne](#) de 1954, qui engage ses États membres à sauvegarder le patrimoine commun de l'Europe et encourage le développement de la coopération européenne dans le secteur culturel ainsi que l'appréciation de notre diversité culturelle. Depuis lors, le Conseil de l'Europe a fourni un large éventail de conventions, de lignes directrices et d'outils pour la préservation et la promotion de notre patrimoine culturel commun. Il convient d'en citer quelques-uns :

- La [Convention sur la protection du patrimoine architectural en Europe](#), adoptée en 1985 à Grenade, renforce et encourage les politiques de conservation et de mise en valeur du patrimoine européen, tout en affirmant la nécessité d'une solidarité européenne en matière de conservation du patrimoine.
- La [Convention européenne du paysage](#) (Florence, 2000), qui promeut la protection, la gestion et l'aménagement des paysages, a permis aux États membres d'assurer la qualité et la diversité de leur cadre de vie. Ce traité novateur reconnaît qu'un paysage, qu'il soit urbain ou rural, naturel ou façonné par l'homme, reflète la culture, les valeurs et l'identité des communautés et les place au cœur du paysage.
- La [Convention sur la valeur du patrimoine culturel pour la société](#) (également connue sous le nom de Convention de Faro, 2005) marque le début d'une nouvelle appréciation du patrimoine culturel. En reconnaissant l'importance et la valeur du patrimoine pour la société, sa contribution au développement durable et à la qualité de vie, la Convention de Faro repose sur l'idée que la connaissance du patrimoine et la participation à la vie culturelle font partie des droits de chaque citoyen.

Par ailleurs, le Conseil de l'Europe s'est également penché sur les questions de protection du patrimoine culturel. La [Convention pour la protection du patrimoine archéologique de l'Europe](#) (La Valette, 1992), qui remplace et met à jour la Convention de Londres de 1969, tient compte de l'évolution de la nature des menaces qui pèsent sur le patrimoine archéologique en faisant de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine archéologique l'un des objectifs des politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Plus récemment, la [Convention sur les infractions visant les biens culturels](#) (Nicosie, 2017) marque une nouvelle étape dans la protection du patrimoine, en fournissant un instrument concret de droit pénal et en encourageant la coopération internationale pour lutter contre les crimes contre le patrimoine culturel.

Ainsi, le Conseil de l'Europe considère la préservation du patrimoine culturel et naturel non seulement comme une fin en soi, mais aussi comme un moyen de promouvoir le dialogue interculturel, la compréhension mutuelle et la participation démocratique.

Contact

Le Secrétariat de l'Accord partiel élargi sur les Itinéraires culturels (APE) (amelie.chartier@coe.int ; amelie.perdrieau@coe.int ; culturalroutes@coe.int) reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Accord partiel élargi sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe
Institut européen des itinéraires culturels
28, rue Münster
L-2160 Luxembourg

www.coe.int/routes